

020LHS16/4

< 1939 >

131/24

Attribution de la médaille militaire et de la croix de
honneur pour fait de guerre à Mr DURCKEL tenu, sur proposition
du général, commandant en chef GAMELIN.

M^r Durckel Henri, Caporal de réserve.

Attribution de la Médaille Militaire } pour fait de guerre.
et de la Croix de Guerre avec palme }

Proposition du Général, Commandant en chef, Gamelin.

| Numéro d'Ordre des pièces | DATES | DÉSIGNATION |
|---------------------------|----------|--|
| 1 | 3-12-39 | 5331/D.C.F. - Ordre pénal n° 2 du G. Q. G. |
| 2 | 3-12-39 | 5825/D.C.F. - Lettre au P.F. |
| 3 | H-12-39 | Lettre de M ^r Guinaud au Colonel Kergoat. |
| 4 | H-12-39 | 5° 5° à M ^r Genard de Régim. E.H. |
| 5 | H-12-39 | 5° 5° à M ^r Durckel. |
| 7 | 7-12-39 | Citation de M. Durckel à l'ordre du jour |
| 8 | 7-12-39 | Note pour le D ^r Gab. |
| 10 | 11-12-39 | Ordre Général n° 2. |

SOCIÉTÉ NATIONALE

des
CHEMINS DE FER
FRANÇAIS

COMMISSION CENTRALE
DES CHEMINS DE FER

ORDRE DU JOUR N° 29

| | |
|--|-----------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS | |
| DIRECTION GÉNÉRALE | |
| 20 DEC 1939 | |
| Dossier | Procès N° |
| D H131 / 2A | 10 |

Paris, le 11 décembre 1939.

Aff.

C.C. N.P. 3

La Commission Centrale est heureuse de porter à la connaissance du personnel l'Ordre Général N° 2 du Directeur des Chemins de fer au Grand Quartier Général.

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

DIRECTION DES CHEMINS DE FER

Section des Transports

N° 5331/D. C. F.

Aux Armées, le 3 décembre 1939.

ORDRE GÉNÉRAL N° 2

Le Colonel KERGOAT, Directeur des Chemins de fer au Grand Quartier Général, est heureux de porter à la connaissance des Officiers du Service Militaire des Chemins de fer et du Personnel de la Société Nationale des Chemins de fer Français du réseau des Armées, l'ordre N° 45 D du 23 novembre 1939 par lequel le Général Commandant en Chef GAMELIN a, sur sa proposition, conféré la **MÉDAILLE MILITAIRE** :

au caporal de réserve DURCKEL René, Alphonse, du Service Militaire des Chemins de fer (Région de l'Est).

« Chargé de la conduite d'un train à proximité du front, a pris l'initiative d'arrêter son convoi pour venir en aide à l'équipage d'un avion abattu en flammes par l'ennemi ».

« Par son courage et sa présence d'esprit, a, sous les feux des mitrailleuses de trois avions ennemis qui survolaient le convoi à basse altitude, sauvé des flammes un Officier blessé qui ne pouvait se dégager de l'appareil. »

La présente nomination comporte l'attribution de la CROIX DE GUERRE AVEC PALME.

Le Colonel KERGOAT adresse ses plus chaleureuses félicitations au Caporal DURCKEL.

Il saisit à nouveau l'occasion d'exprimer au Personnel Militaire et Technique du Réseau Ferré des Armées ses vifs remerciements pour le zèle et le dévouement que chacun, à son poste, continue à déployer.

*Le Directeur des Chemins de fer
au Grand Quartier Général,*

KERGOAT.

M. le Président du Conseil d'Administration a joint ses félicitations et celles du Conseil d'Administration de la S.N.C.F. à celles du Directeur des Chemins de fer au Grand Quartier Général.

La Commission Centrale y joint également les siennes ; elle est persuadée que le Personnel de la S.N.C.F. n'apprendra pas sans fierté la glorieuse distinction conférée à un agent du Réseau ferré des Armées pour son courage et l'esprit d'abnégation dont il a fait preuve : cet exploit est digne de ceux que les cheminots ont accomplis lors de la dernière guerre ; il prouve que le patriotisme et le dévouement des cheminots de 1939 sont à la hauteur de ceux de leurs aînés.

Le Commissaire Militaire,
PAQUIN.

Le Commissaire Technique,
R. LE BESNERAIS.

| | |
|--|-----------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS | |
| DIRECTION GÉNÉRALE | |
| 1-1 DEC 1939 | |
| Monsieur le Directeur Général, | |
| D | 4131/24 8 |

La Région de l'Est me fait connaître que la Revue "Notre Métier" a exprimé le désir de faire un reportage photographique de la remise de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre au Chef de Dépôt DURCKEL, cérémonie qui doit avoir lieu Lundi prochain à 11^h45 à St-DIZIER.

"Notre Métier" a déjà publié la citation de DURCKEL à l'ordre de la S.N.C.F. En ma qualité de Membre du Comité de Rédaction de la Revue, je me permets de formuler un avis favorable à la prise en considération de cette demande, le reportage dont il s'agit répondant à l'un des buts qui a été assigné à "Notre Métier" pendant la guerre (Memento ci-joint de la décision prise à la Réunion de MM. les Directeurs de l'Exploitation du 4 Décembre 1939).

Mais la Région de l'Est a soulevé la question de savoir s'il ne convenait pas de signaler la cérémonie à notre Service de la Presse pour qu'il alerte à son tour les journalistes.

Il paraît assez délicat que nous prenions l'initiative de saisir la Presse et de porter ainsi dans le domaine de l'actualité la remise d'une récompense qui pour nous est essentiellement un événement professionnel. Une certaine mesure est à garder vis-à-vis des Combattants et nous croyons préférable d'éviter toute intervention qui

Monsieur LE BESNERAIS

pourrait être considérée comme susceptible de dépasser cette mesure.

La Presse peut d'ailleurs apprendre la nouvelle par d'autres sources et se faire représenter par ses correspondants de guerre.

Si vous voulez bien partager cette manière de voir, je préparerai à votre signature une lettre à M. le Directeur des Chemins de fer au Grand Quartier Général pour lui demander s'il n'a pas d'objections au reportage photographique de "Notre Métier".

Votre respectueux et dévoué,

| | |
|--------------------|---|
| DIRECTION GÉNÉRALE | |
| C. 1939 | |
| Doss. n° | 7 |
| D 4131/24 | 7 |

D 4131.24

Paris, le 7 Décembre 1939.

COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL

La Commission Centrale est heureuse de porter à la connaissance du Personnel l'Ordre Général N° 2 du Directeur des Chemins de fer au Grand Quartier Général.

.....
.....

M. le Président du Conseil d'Administration a joint ses félicitations et celles du Conseil d'Administration de la S.N.C.F. à celles du Directeur des Chemins de fer au Grand Quartier Général.

La Commission Centrale y joint également les siennes; elle est persuadée que le Personnel de la S.N.C.F. n'apprendra pas sans fierté la glorieuse distinction conférée à un agent du Réseau ferré des Armées pour son courage et l'esprit d'abnégation dont il a fait preuve : cet exploit est digne de ceux que les cheminots ont accomplis lors de la dernière guerre; il prouve que le patriotisme et le dévouement des cheminots de 1939 sont à la hauteur de ceux de leurs aînés.

Le Commissaire Militaire,

Le Commissaire Technique,

Signé : PAQUIN

Signé : LE BESNERAIS

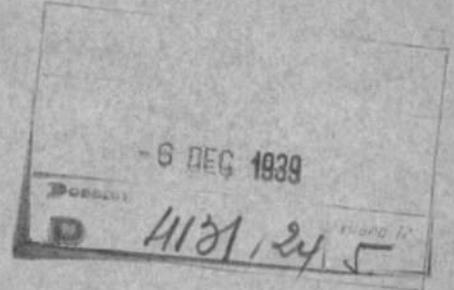
Lettre préparée et expédiée par la Présidence
5 DÉC. 1939

COPIE pour Monsieur LE BESNERAIS

4 Décembre

39

D 4131-24
Le cal. du Personnel
deq Le Besnerais



Monsieur ,

Le Conseil d'Administration de la Société Nationale des Chemins de fer a pris connaissance des circonstances dans lesquelles, le 25 Septembre dernier, vous avez, par votre sang-froid et votre courage, sauvé la vie à des aviateurs français en péril de mort.

Votre conduite en cette circonstance honore la Corporation des Cheminots.

Tant en mon nom qu'au nom du Conseil d'Administration , je joins mes félicitations à celles que vous a adressées le Directeur Général de la Société Nationale par la voie d'une Citation à l'Ordre de la Société.

Veillez agréer, Monsieur, avec mes félicitations l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Signé : GUINAND

Monsieur DURCKEL,
Sous-Chef de Dépôt
à REDING.

P.S. - Voir au verso

P.S. - Au moment où je signe cette lettre, je suis avisé par le Colonel KERGOAT, Directeur des Chemins de fer au Grand Quartier Général, que, sur sa proposition, le Général Commandant en Chef vient de vous décerner la Médaille Militaire et la Croix de Guerre avec palme.

Je suis extrêmement heureux de cette distinction et je vous prie de recevoir à cette occasion mes félicitations et celles du Conseil d'Administration.

Signé: GUINAND

-5 DEC. 1939

5 DEC 1939

*Lettre préparée et
expédiée par le Président*

D 4131 124 4

4 Décembre

39

D 4131-24

Mon Cher Directeur ,

Je vous envoie ci-joint copie de la lettre que le Colonel KERGOAT m'a adressée .

Je vous délègue pour me représenter à la cérémonie.

Je vous prie de renouveler mes félicitations à DURCKEL et mes remerciements au Colonel KERGOAT.

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître le jour et l'heure qui auront été fixés pour la cérémonie.

Croyez, Mon Cher Directeur, à mes sentiments les meilleurs.

Signé: GUINAND

Monsieur RENARD,

Directeur de l'Exploitation
de la Région Est de la S.N.C.F.
21,23 rue d'Alsace,PARIS.

5 DEC. 1939

*Lettre préparée et
expédiée par le Président*

4 Décembre 39

DES CHEMINS DE FER

DIRECTIO

- 6 DEC 1939

Mon Colonel

Monsieur

D

4131 24

Pièce N°

3

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 3 Décembre par laquelle vous me faites connaître que, sur votre proposition, le Général Commandant en Chef vient de décerner au Sous-Chef de dépôt et Caporal de réserve DURCKEL la Médaille Militaire et la Croix de Guerre avec palme.

Je vous remercie de votre initiative,

Je vous remercie de bien vouloir remettre aussi

vous-même ces décorations à DURCKEL et accomplir ainsi un geste qui en réhaussera singulièrement la valeur aux yeux des cheminots.

Il m'aurait été extrêmement agréable d'assister moi-même à cette cérémonie, malheureusement cela m'est impossible, mais je

Monsieur le Colonel KERGOAT,
Directeur des Chemins de fer
au Grand Quartier Général,
Secteur Postal 38

délègue pour me représenter M. RINARD,
Directeur de l'Exploitation de la Région Est
que j'avise.

Celui-ci est à votre disposition pour
le jour et l'heure que vous choisirez et
dont vous voudrez bien l'informer.

Veillez agréer, Mon Colonel, l'assurance
de mes sentiments très distingués et bien
cordiaux.

Signé: GUINAND

COPIE

GRAND QUARTIER GENERAL

Aux Armées le 3 Décembre 1939

Direction des Chemins de fer

Section des Transports

Le Colonel KERGOAT

Directeur des Chemins de fer aux Armées

à Monsieur le Président de la S.N.C.F.

N° 5325/ D.C.F.

- 6 DEC 1939

Monsieur le Président,

Dossier

D

H131/24 2

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, sur ma proposition, le Général Commandant en Chef vient de décerner la Médaille Militaire et la Croix de Guerre avec palme au Chef de dépôt et Caporal de réserve DURCKEL.

Il me serait agréable, compte tenu du mérite de l'acte accompli et de la haute distinction accordée pour la première fois depuis le début de la guerre à un agent de la S.N.C.F. en service sur le Réseau des Armées, de remettre au plus tôt personnellement à DURCKEL sa Médaille et sa Croix.

Si vous voulez bien me donner votre accord, et s'il est dans vos intentions de déléguer à l'acérémonie votre Représentant, je vous demanderais de me proposer une date aussi rapprochée que possible pour cette remise de décorations.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

Le Directeur des Chemins de fer
au Grand Quartier Général,

KERGOAT.

Direction des Chemins de Fer

Section des Transports

N° 533I/D.C.F.

ORDRE GENERAL N° 2 - 4 DEC 1939

| | |
|---------------------------------|------------|
| 4 DÉC. 1939 | |
| DES CHEMINS DE FER | |
| DIRECTI... | |
| ORDRE GENERAL N° 2 - 4 DEC 1939 | |
| Dossier | Pièce N° |
| D | 1131 / 241 |

Le Colonel KERGOAT, Directeur des Chemins de Fer au Grand Quartier Général, est heureux de porter à la connaissance des Officiers du Service Militaire des Chemins de Fer et du Personnel de la Société Nationale des Chemins de Fer Français du réseau des Armées, l'ordre N° 45 D du 23 Novembre 1939 par lequel, le Général Commandant en Chef GAMELIN, a, sur sa proposition, conféré la Médaille Militaire :

au caporal de réserve DURCKEL, René , Alphonse, du Service Militaire des Chemins de Fer (Région EST).

"Chargé de la conduite d'un train à proximité du front, a pris l'initiative d'arrêter son convoi pour venir en aide à l'équipage d'un avion abattu en flammes par l'ennemi."

"Par son courage et sa présence d'esprit, a, sous les feux des mitrailleuses de trois avions ennemis qui survolaient le convoi à basse altitude, sauvé des flammes un Officier blessé qui ne pouvait se dégager de l'appareil."

La présente nomination comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Le Colonel KERGOAT adresse ses plus chaleureuses félicitations au Caporal DURCKEL.

Il saisit à nouveau l'occasion d'exprimer au personnel Militaire et Technique du Réseau Ferré des Armées ses vifs remerciements pour le zèle et le dévouement que chacun, à son poste, continue à déployer.

Le Directeur des Chemins de Fer au Grand
Quartier Général,

Signé: KERGOAT

4 DÉC. 1939

| | |
|---|-----------|
| COMMISSION CENTRALE des CHEMINS de FER | |
| Arrivé le | 4/12/39 A |
| Entré sous le N° c/c | 6855 |
| Expédié le | 4/12/39 E |
| Sorti sous le N° c/c | 6855 |

| | |
|--|----------|
| SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS | |
| SERVICE CENTRAL MOUVEMENT 4 ^e Division | |
| 4 - DEC. 1939 | |
| Dossier | Pièce N° |
| M N 2172 C/T | |

Transmis à M. le Commissaire Technique

Le Commissaire Militaire
de la Commission Centrale

L. Beau